

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **43 (1972)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Augmentation accélérée du salaire réel. — D'après un aperçu officiel de l'évolution des salaires et des traitements, au cours des dix dernières années le revenu réel des ouvriers s'est amélioré de 4 % en moyenne annuelle et le salaire réel des employés de 3,2 %. Au cours de la décennie précédente, ces taux avaient été de 2,5 et 2,2 % respectivement. En 1971, le pouvoir d'achat du salaire moyen des ouvriers et des employés était supérieur de 48 % et de 36 % respectivement à celui de 1961. Entre 1951 et 1961, les ouvriers et les employés avaient vu leur salaire réel augmenter de 28 et de 24 % respectivement.

Comparaison internationale des taux d'exportation. — La Suisse est, par habitant, le quatrième pays exportateur du monde. D'après les indications données par la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, la valeur des exportations suisses par habitant a atteint 3743 francs en 1971. Ce résultat n'a été dépassé que par la Suède (3763 francs), les Pays-Bas (4300 francs) et la Belgique-Luxembourg (4998 francs). Parmi les douze principaux pays industriels, l'ordre d'importance n'a pas varié par rapport à l'année précédente. Il n'en est cependant pas de même pour le taux d'accroissement des exportations. Avec 6,7 %, la croissance des exportations suisses s'est maintenue dans la moyenne de celle des douze principaux pays industriels. En revanche, on enregistre une croissance plus forte : l'Allemagne fédérale (8,6 %), la France (8,8 %), l'Italie (9,1 %), la Grande-Bretagne (9,9 %), les Pays-Bas (11,9 %) et le Japon (18,2 %).

Neuf logements par immeuble. — En 1971, on a construit en Suisse 5836 immeubles comportant 54 285 logements, soit 9 logements en moyenne par immeuble. Cela correspond assez exactement à la moyenne pluriannuelle qui a oscillé entre 8,7 et 9,3 unités au cours des cinq dernières années. Il ne semble pas qu'il y ait une tendance à long terme à construire des bâtiments toujours plus grands.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86
Bulletin : 25 - 102 13
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50